

IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU:	2003 05 16 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	NUMÉRO DE DOSSIER	A-151654
Prénom à la naissance Alexei	Nom à la naissance Pendas-Aguado	Date de naissance 1979 01 23 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	
Sexe X <small>MASCULIN FÉMININ INDÉTERMINÉ</small>	Municipalité de résidence Montréal	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère Chichkova	Nom de la mère à la naissance Nathalia	Prénom du père Kousin	Nom du père Yuri
DÉCÈS			
Lieu du décès : X <small>DETERMINÉ INDÉTERMINÉ</small>	Nom du lieu Fleuve St-Laurent	Municipalité du décès St-Thimothée	
DATE DU DÉCÈS X <small>DETERMINÉ INDÉTERMINÉ</small>	2003 05 16 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS X <small>DETERMINÉ INDÉTERMINÉ</small>	17 : 45 <small>HRS MIN</small>

CAUSE PROBABLE DU DÉCÈS

Noyade

EXPOSÉ DES CAUSES

- 1) Identification: Par Mme Chichkova (mère), au CHRS le 2003-05-16.
- 2) Antécédent personnel: Nil
- 3) Médication: Nil
- 4) Examen externe: CHRS, 2003-05-16
Homme de race blanche, poids: environ 150 lb
Aucune marque traumatique
- 5) Toxicologie: Éthanol: Négatif, aucun autre produit retrouvé.

EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES

Le 2003-05-16, M. Pendas-Aguado est allé faire de la pêche à l'arbalète (chasse sous-marine) dans le fleuve St-Laurent à St- Thimothée. Il était en compagnie des membres de sa famille et sa copine. C'était la première fois qu'il allait à cet endroit. Selon sa mère, il était bon nageur mais il n'avait jamais suivi de cours de plongée en apnée. Il n'avait pas d'expérience.

Celui-ci portait la partie supérieure d'un habit de plongée ("wetsuit") deux pièces de 5 mm d'épaisseur, appartenant à un membre de la famille. Dé plus, il était muni d'un masque, de palmes, d'un tuba ainsi qu'une ceinture de 25 lb de plomb.

Vers 14:50 h , des témoins qui se tenaient sur la rive, ont entendu M. Pendas crier à l'aide en se débattant les deux bras dans les airs. Puis il a coulé et n'a pas été revu. Les témoins ont alerté le 911. Des pêcheurs sont venus avec leur embarcation mais ils n'ont pu le retrouver.

M. Michel Truchon (plongeur pour l'équipe de sauvetage) a retrouvé M. Pendas vers 16:45 h. Il a facilement déclenché le mécanisme de relâche de la ceinture de plomb pour remonter la victime à la surface. Les ambulanciers ont transporté M. Pendas au CHRS en pratiquant les manœuvres de réanimation. Le décès fut constaté par le médecin de l'urgence à 17:45 h

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coroner Yves	Nom du coroner Lambert
Je soussigné, coroner André Bergeron, reconnais que la date indiquée et les lieux, causes, circonstances décrites ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation. En foi de quoi J'AI SIGNÉ À : Léry ce 2003 08 17	



A - 151654

Numero de l'avis

COPIE NON CONFORME

EXPOSÉ DES CIRCONSTANCES (suite)

M. Pendas avait consommé une bière vers 11:00h.

Selon les sauveteurs, l'eau était froide mais très confortable même avec un habit de plongée (wetsuit). Il n'y avait peu de courant. La visibilité sous marine était bonne. La profondeur était de 15 pieds.

L'habit de plongée (wetsuit) augmente la flottabilité. Malgré ce fait, (selon M. Truchon, plongeur-sauveteur), M. Pendas devait fournir un effort important pour rester à la surface avec une ceinture de 25 lb.

Soit à cause d'un malaise ou d'un manque d'expérience, M. Pendas n'a pas délester sa ceinture de plomb.

CONCLUSION

Il s'agit d'une mort accidentelle.

Yves Lambert
coroner